



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par **ouest
france** 



**ACADEMIE DE
NORMANDIE RECTORAT
DE CAEN**

(communication@ac-caen.fr)



29 octobre 2024



1 document

**OF_NORMANDIE_CRI_MANCHE_SANS LOGEMENT, IL EST OBLIGÉ
D'Étudier À DISTANCE**

1



Sans logement, il est obligé d'étudier à distance

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, mardi 29 octobre 2024

Sans logement, il est obligé d'étudier à distance

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, mardi 29 octobre 2024, 579 mots

NORMANDIE. L'an dernier, faute d'avoir trouvé un logement, un étudiant de la Manche a suivi ses cours à distance. Rebelote cette année. Il veut alerter sur le difficile accès au logement des étudiants.

Témoignage

Ses cours de sociologie ont repris en septembre, à l'université de Caen, mais Mathys (1) les suit depuis Saint-Lô, dans la Manche. Comme lors de la dernière année universitaire. « **J'étais boursier durant l'année 2023-2024. Comme je n'avais pas pu avoir de logement Crous** (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires), **je m'étais inscrit aux cours à distance**, raconte le jeune homme, atteint d'un handicap (troubles cognitifs). **C'était difficile de ne pas avoir de contacts avec les autres étudiants, avec les professeurs. Il y a aussi la distance pour aller aux examens, qui commencent en général à 8 h. L'an dernier, j'avais dormi à l'hôtel la veille.** »

Au printemps, Mathys fait une nouvelle demande de logement Crous « **à Caen, en cité U** ». Il essaie aussi, parallèlement, de trouver un logement privé *via* les petites annonces, sans succès. « **J'ai même demandé à Caen Habitat, mais il y a deux ans d'attente au minimum pour avoir un logement. J'ai aussi fait un dossier pour un logement dans une résidence pour personnes handicapées mais elle était saturée a priori.** » Sans solution, l'étudiant en sociologie s'est réinscrit aux cours à distance. Pas de logement. Pas de bourse non plus : Mathys en a eu la confirmation mi-octobre.

Près de 40 000 étudiants à Caen

Au-delà de son cas, qu'il sait particulier, le jeune homme veut alerter sur la situation des étudiants. « **On m'a carrément dit qu'il y avait trop d'étudiants à Caen ! Tout est saturé. Le Crous est obligé de définir des étudiants prioritaires.** »

Selon le Crous de Normandie, « **près de 40 000 étudiants sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur caennais** ». Parmi eux, 11 449 sont boursiers, tous échelons confondus, en cette année universitaire.

Cependant, « **tous les étudiants boursiers ne sont pas demandeurs d'un logement Crous. En 2024, le Crous Normandie a recueilli 3 425 demandes de logements sur Caen. Les dossiers de 2 893 étudiants les plus modestes ont été priorisés dans l'attribution de ces logements.** »

Le Crous dispose de six résidences à Caen et dans sa périphérie, pour un total de 4 562 places. « **Le parc actuel permet de répondre favorablement aux étudiants les plus en difficulté (échelons 5, 6 et 7).** »

Toutefois, « **augmenter le parc dans les prochaines années** » est une perspective « **prioritaire** », indique le Crous. Dans ce but, il « **explore toutes les possibilités afin d'accroître son offre locative, que ce soit dans la recherche de foncier disponible pour de nouvelles constructions, ou dans le cadre de partenariats ou d'acquisitions de résidences** ». Dans ce cadre, des négociations sont d'ailleurs « **en cours avec la Région afin d'acquérir la Maison de l'ingénieur** (résidence gérée par le bailleur social Partélios) ».

Créer de nouveaux logements Crous est urgent, selon le syndicat étudiant l'Union Pirate Caen, qui fait du logement étudiant une priorité, en réclamant dans son communiqué de rentrée « **la création de 500 000 logements Crous** (NDLR : au niveau national) **pour qu'y soient logés un quart des étudiants** ».

En juillet 2024, beaucoup d'étudiants étaient encore à la recherche d'un hébergement à Caen, à l'instar d'autres villes en France. « **Je veux lancer un appel**, déclare Mathys. **Cette situation n'est pas normale. Il faut créer davantage de logements étudiants, cela relève de la décision politique.** »

(1) Le prénom a été modifié.

Émilie MICHEL.



« On m'a carrément dit : le problème c'est qu'il y a trop d'étudiants à Caen », raconte un jeune Saint-Lois (photo d'illustration). © Archives Philippe Renault, Ouest-France